

Quelles sont les nouvelles dans la vie quotidienne des familles?

L'année 2004 a vu l'introduction sur le plan fédéral du congé maternité de 14 semaines pour les femmes qui exercent une activité professionnelle. Cette victoire, après des décennies de lutte, est en demi-teinte. L'assurance maternité pour toutes les femmes, y compris celles qui choisissent de rester à la maison avec leurs enfants, ou qui travaillent dans l'entreprise familiale est encore à conquérir sur le plan cantonal, et l'article constitutionnel arraché de haute lutte au cours de la Constituante reste à mettre en musique. Les députés socialistes suivent le dossier de près et ne le laisseront pas mettre dans un tiroir.

Lorsque l'enfant est là, commence pour la jeune famille une étape nouvelle, remplie de découvertes émerveillées, d'amour partagé avec ce petit être dont il faut découvrir la personnalité, et qui bouleverse la vie de ses parents. Ces moments de bonheur sont cependant ponctués de difficultés organisationnelles bien réelles, qui compliquent fortement la vie familiale et évoluent au fur et à mesure que l'enfant, les enfants grandissent :

- Quelle solution trouver à proximité pour assurer la garde des enfants et permettre aux jeunes parents de poursuivre leur activité professionnelle ? Actuellement, rares sont les jeunes couples qui disposent de grands parents prêts en tout temps à se muer en baby-sitter.
- Comment jongler entre les horaires de l'aîné déjà au premier cycle primaire et le petit dernier qui commence le cycle initial ?
- Où dénicher l'employeur qui acceptera que le père travaille quatre jours par semaine pour dégager une journée de garde des enfants ? L'égalité femme – homme et le partage des tâches familiales ne pourront plus progresser sans un changement de mentalité dans les entreprises ; le temps partiel doit devenir aussi possible pour les hommes et ne pas influencer de manière négative sur la carrière. Si de nombreux jeunes pères font de telles démarches dans l'économie, les employeurs tenteront l'expérience et proposeront petit à petit des temps partiels autant aux hommes qu'aux femmes.

En vue de la campagne électorale des communales 2006, c'est dès maintenant que les socialistes, dans toutes les villes et régions du canton, peuvent prendre l'initiative d'actions concrètes, de proximité, en faveur des familles.

- Si la demande est plus forte que l'offre, proposer de nouvelles solutions pour l'accueil de la petite enfance. La loi cantonale d'accueil de la petite enfance est espérée pour la fin de cette année au Parlement, et devrait venir en appui pour densifier l'offre dans les régions, mais l'initiative restera aux autorités locales.
- Initier des démarches auprès des autorités scolaires pour chercher des solutions d'horaire continu pour le cycle initial ou des unités de prise en charge parascolaire pour trouver des rythmes de vie plus agréables pour les familles.*
- Lancer une campagne auprès des entreprises de la région pour encourager les postes à temps partiel pour les deux sexes.

Dès maintenant il serait intéressant d'ouvrir une bourse aux idées, à faire circuler dans les différentes sections et régions. N'hésitez pas à les transmettre au secrétariat, qui se fera un plaisir de les diffuser aux autres camarades. Mettons-nous tous au travail dès aujourd'hui !

Josiane Aubert, présidente PSV/8 mars 2005

* La commune de Lausanne expérimente depuis deux ans des horaires harmonisés entre école infantile et école primaire; pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Florence Germond, tél. 021'646'00'85